

Congrès international d'Actuaires, Lucerne 1940

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **37 (1938)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour tout ce qui concerne le Congrès, s'adresser au Secrétariat de l'*American Mathematical Society*, 531 West 116th Street, New York City, U.S.A.

Congrès international d'Actuaires, Lucerne 1940.

Le XI^e Congrès international d'Actuaires qui a eu lieu à Paris en 1937 a désigné la Suisse pour l'organisation du XII^e Congrès en 1940. Sur la proposition du Comité d'organisation, le Conseil de direction du Comité permanent des Congrès internationaux d'Actuaires a décidé l'examen des questions suivantes:

- I. *Le calcul des probabilités dans le domaine de l'assurance.* — Quelles sont les hypothèses qui sont à la base des recherches actuarielles et dans quelle mesure l'emploi du calcul des probabilités et de la théorie du risque est-il justifié? Comment les actuaires peuvent-ils utiliser les résultats théoriques et spécialement les derniers progrès réalisés? Quelles confirmations les expériences tirées du domaine de l'assurance apportent-elles aux théories des probabilités et du risque?
- II. *La couverture des risques spéciaux dans l'assurance sur la vie.* — Les risques spéciaux dans l'assurance sur la vie exigent-ils le paiement de surprimes? Dans quels cas, sous quelle forme et dans quelle mesure? Quelles observations récentes sur les risques spéciaux peuvent être communiquées au Congrès?
- III. *La valeur d'une assurance sur la vie en cas de résiliation du contrat.* — Dans quelles conditions et dans quelle mesure une assurance sur la vie a-t-elle une valeur au moment de la résiliation du contrat ou de la cessation du paiement des primes? Quelles règles de calcul faut-il appliquer dans les différents cas qui peuvent se présenter?
- IV. *Les placements de capitaux dans l'assurance sur la vie.* — Quels sont les placements qui conviennent aux institutions d'assurances? Quelles méthodes d'évaluation pour le bilan peuvent être recommandées et quelles sont les expériences faites en utilisant des cours mathématiques? Comment la législation des divers pays influence-t-elle sur la politique de placement des institutions d'assurances?
- V. *Fondements et technique de l'assurance contre la maladie.* — Comment convient-il de définir les notions fondamentales indispensables au développement uniforme de la statistique et de la technique dans l'assurance contre la maladie, aussi bien sociale que privée, en distinguant, dans l'une comme dans l'autre, l'assurance des soins médicaux et pharmaceutiques de l'assurance d'une indemnité journalière? Comment établir ou développer la technique et les bases statistiques de l'assurance contre la maladie? Quelles sont les observations récentes sur la morbidité, fondées sur des notions bien définies qui peuvent être communiquées au Congrès?
- VI. *Les extinctions anormales dans l'assurance sur la vie.* — Dans quelles conditions et dans quelle mesure les extinctions anormales ont-elles une influence sur le calcul des primes et des réserves mathématiques des différentes catégories d'assurances? Dans quels cas est-il opportun d'en tenir compte?

- VII. *La couverture du risque de guerre dans l'assurance sur la vie.* — A quelles conditions et dans quelle mesure le risque de guerre peut-il être couvert par l'assurance sur la vie ? Si les prestations doivent être réduites en cas de décès par suite de la guerre, quels principes et quelles méthodes est-il opportun d'appliquer ? Quelle est la nature des moyens spéciaux à envisager pour couvrir le risque de guerre (primes spéciales, système de répartition, réserves de guerre, prélèvements sur les fonds de bénéfices), et jusqu'à concurrence de quel montant peuvent-ils intervenir ?
- VIII. *Le développement des collectivités de personnes.* — Quels progrès est-il possible de réaliser dans la représentation mathématique et statistique du développement et de la structure des collectivités de personnes ? Quelles sont les méthodes à utiliser pour l'application pratique des résultats théoriques ?
- IX. *Le calcul des dommages-intérêts à allouer en cas de perte ou de diminution du gain professionnel.* — Quelles méthodes et quelles bases techniques convient-il d'adopter pour le calcul des indemnités à allouer en cas de perte ou de diminution du gain professionnel ? Quelles observations dans ce domaine peuvent être communiquées au Congrès ?

Nouvelles diverses. — Nominations et distinctions.

Allemagne. — M. Carl SIEGEL, professeur à l'Université de Francfort, a été nommé professeur à l'Université de Göttingue.

M. Th. VAHLEN, professeur à l'Université de Berlin, a pris sa retraite.

Angleterre. — La *Médaille De Morgan* pour 1938 a été attribuée à MM. J. E. LITTLEWOOD et Rouse BALL, de l'Université de Cambridge.

M. F. ENRIQUES, professeur à l'Université de Rome, a été nommé membre honoraire de la Société royale des Sciences d'Edimbourg.

M. G. D. BIRKHOFF, professeur à l'Université de Harvard, et M. Vito VOLTERRA, professeur à l'Université de Rome, ont reçu le grade de docteur honoraire de l'Université de St. Andrews (Ecosse), à l'occasion de la célébration du troisième centenaire de la naissance du mathématicien écossais Jacques Grégory.

Etats-Unis. — M. Emil ARTIN, de l'Université de Hambourg, a été nommé professeur à l'Université de l'Illinois, à Bloomington.

L'Université de Pennsylvanie, à Philadelphie, a conféré le grade de docteur honoraire à M. G. D. BIRKHOFF, professeur à l'Université Harvard.

M. Virgil SNYDER, professeur à l'Université Cornell, à Ithaca, N.-Y., prend sa retraite avec le titre de professeur émérite.